



Conseil économique et social

Distr. générale
11 novembre 2013
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire 2014
21-30 janvier et 7 février 2014

**Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, par les organisations non
gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil**

Note du Secrétaire général
Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre de thérapie pour personnes souffrant de dépendance	3
2. Cercle du Triglav	5
3. UNANIMA International	6
4. Union des juristes arabes	8
5. Union turque des chambres de commerce et bourses de produits	10
6. Union des capitales ibéro-américaines.	12
7. Unitarian Universalist Association.	13
8. Unitarian Universalist Service Committee	14
9. Association de Maurice pour les Nations Unies	16
10. United States Federation for Middle East Peace.	17



11. Vida y Familia de Guadalajara	18
12. Viet Nam Peace and Development Foundation	20
13. Virtue Foundation	21
14. Volontariato Internazionale per lo Sviluppo	23
15. WaterAid	25

1. Centre de thérapie pour personnes souffrant de dépendance

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Introduction

Le Centre de thérapie pour personnes souffrant de dépendance est l'organisation non gouvernementale (ONG) sans but lucratif la plus importante qui se spécialise dans le traitement de la toxicomanie et dans les activités de prévention, recherche et éducation consacrées à ce problème. Il comprend un réseau national de plus de 90 unités à travers la Grèce, qui offrent gratuitement leurs services à plus de 9 000 personnes chaque année, parmi lesquelles des toxicomanes et des membres de leur famille.

Buts et objectifs de l'organisation

La récession qui sévit Grèce a eu un impact négatif sur les problèmes existants liés aux drogues, sous la forme d'une détérioration de santé physique, d'une augmentation des comportements autodestructeurs et d'une marginalisation accrue des utilisateurs de drogues. L'infection par le VIH chez ces personnes atteint les proportions d'une épidémie, et il existe également des preuves indiquant la présence d'une épidémie de maladies infectieuses telles que l'hépatite C. En outre, la crise a affecté l'organisation en lui imposant des coupes budgétaires, une baisse de ses effectifs, des diminutions de salaires et une réduction des systèmes de soutien. Outre ces principaux objectifs qu'elle poursuit, à savoir réduire les méfaits, favoriser le rétablissement et promouvoir la réadaptation, la stratégie actuelle du Centre a également pour but de a) fournir un soutien aux sous-populations les plus démunies de toxicomanes vivant dans la rue (par exemple, les sans-abri, les prostituées et les migrants, qui sont exposés au risque immédiat de contracter le VIH et d'autres maladies infectieuses) et b) promouvoir l'intégration des anciens toxicomanes au marché du travail.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Suite à l'adoption d'une nouvelle législation sur les stupéfiants en Grèce (loi 4139/2013), le Centre a commencé à assumer un rôle institutionnel dans l'élaboration et le suivi de la politique nationale grecque de lutte contre la drogue. La loi élargit les dispositions régissant la disponibilité et l'accessibilité des programmes de traitement et de réadaptation des toxicomanes, et adopte le principe de proportionnalité des peines pour les crimes liés à la drogue. Plusieurs des dispositions de la nouvelle loi ont pour origine des propositions que l'organisation a soumises par le passé au ministère de la Justice. L'organisation a élargi son réseau de services et fournit des prestations à 15 000 utilisateurs de drogues et membres de leur famille chaque année, et compte plus de 100 unités dans toute la Grèce.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

Chaque année, le Centre mène une campagne à l'échelle nationale pour célébrer la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues. Cette campagne comprend une distribution de dépliants, de la publicité à la télévision, dans les cinémas et sur des écrans installés sur des plateformes de transports en commun; la distribution de dépliants à des endroits fréquentés par les jeunes; et

l'organisation de manifestations ouvertes au public. En particulier pendant la période 2009-2012, les campagnes ont visé à sensibiliser le public et les décideurs aux conséquences de la récession en termes d'abus de drogues et d'exclusion sociale. Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, le Centre organise des activités visant à accroître la sensibilisation du public. L'organisation a également fourni une formation professionnelle en vue de la mise sur pied de programmes de prévention et de traitement dans les pays des Balkans.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a participé à la cinquante-troisième session de la Commission des stupéfiants, qui s'est tenue à Vienne du 8 au 12 mars 2010 et à l'occasion de laquelle il a distribué une déclaration écrite sur des programmes en ligne pour la prévention de l'abus de substances, ainsi que des matériels d'information. L'organisation a également assisté à la cinquante-quatrième session de la Commission des stupéfiants, tenue à Vienne du 21 au 25 mars 2011. En mars 2010, l'organisation est devenue membre du Comité de Vienne chargé des organisations non gouvernementales sur la drogue.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Le Centre, en collaboration avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants, a diffusé le rapport annuel de l'Organe auprès des médias grecs et du grand public. Les dossiers de presse bilingues de l'Organe pour les années 2009 à 2012 ont été remis à des publics ciblés, et notamment à tous les membres du parlement grec, à des agents de traitement et de prévention, et aux médias.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pour favoriser la réalisation de l'objectif 5 (amélioration de la santé maternelle), l'organisation a distribué aux utilisatrices de drogues deux brochures contenant des renseignements détaillés sur les risques de transmission du VIH/sida et d'autres maladies, ainsi que des informations sur les moyens de réduire d'autres facteurs de risque liés aux drogues pendant la grossesse. L'organisation a par ailleurs signé un protocole de coopération avec le Centre de protection de l'enfance, l'un des principaux organismes chargés de la protection des enfants en Grèce. Cette coopération vise à fournir un soutien efficace aux toxicomanes enceintes, aux utilisatrices de drogues ayant la charge d'enfants, et à leurs enfants. Pour favoriser la réalisation de l'objectif 6, le Centre a intensifié l'action qu'il mène pour lutter contre la propagation du VIH/sida en assurant le fonctionnement d'un centre médical et de diagnostic, en organisant des séminaires d'information pour les utilisateurs de drogues, en collaborant avec les hôpitaux et d'autres organisations, en organisant des séminaires d'information dans les prisons, en intensifiant ses programmes d'intervention dans la rue, en distribuant des préservatifs et en soutenant un programme d'échange de seringues.

2. Cercle du Triglav

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Introduction

Le Cercle du Triglav a été créé dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social, organisé à Copenhague en mars 1995.

Buts et objectifs de l'organisation

Le Cercle œuvre en faveur d'un progrès plus humain intégrant une dimension consistant à préserver le patrimoine noble et diversifié de l'humanité et l'intégrité de l'environnement naturel. Il s'efforce de définir et de promouvoir le bien commun de l'humanité par la réflexion, la recherche et le dialogue. Ses objectifs sont aussi ceux des Nations Unies. Il mène à bien son action dans le cadre de séminaires, de travaux de recherche et une collaboration avec des institutions nationales et internationales. Ses membres proviennent de différentes régions du monde et de différentes couches de la société.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Le Cercle du Triglav Europe, section du Cercle du Triglav constituée en société aux États-Unis d'Amérique, a maintenant son siège à Chouigny, France.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

Voir ci-dessous.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Cercle du Triglav a participé régulièrement aux réunions annuelles de la Commission du développement social à New York. Le 2 février 2012, à l'occasion de la cinquantième session de la Commission, le Cercle a fait une déclaration sur le thème de l'élimination de la pauvreté en mettant l'accent sur la nécessité cruciale d'examiner les questions relatives à la richesse et à l'éthique dans le contexte de l'économie mondiale. Le 2 février 2011, à la quarante-neuvième session de la Commission, le Cercle a fait une déclaration sur l'indivisibilité de l'humanité, de la communauté, de la personne et des droits de l'homme pour une bonne société. Le 5 février 2010, à la quarante-huitième session de la Commission, le Cercle a fait une déclaration sur les politiques d'intégration sociale et a déclaré que l'amour selon la conception de Locke doit être un facteur fondamental pour la régulation de la société humaine. Le 5 février 2009, à la quarante-septième session de la Commission, le Cercle a fait une déclaration sur les expériences en matière d'intégration sociale, une notion de l'harmonie qui est synonyme de sagesse et de bonheur dans les sociétés intégrées.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Le Cercle du Triglav a participé aux activités du Secrétariat consacrées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, Brésil, du 20 au 22 juin 2012. En octobre 2011, une réunion du Cercle du Triglav

intitulée « L'homme, la nature et la politique mondiale », tenue avec la participation du Secrétariat, a porté sur des questions relatives à l'harmonie avec la nature. En novembre 2011, il a présenté aux Nations Unies un document sur l'harmonie avec la nature en tant que contribution à l'avant-projet de document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. En avril 2012, le Cercle a présenté une déclaration sur le « trouble déficitaire de la nature » à l'occasion du dialogue interactif de l'Assemblée générale sur l'harmonie avec la nature.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été indiquée.

3. UNANIMA International

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

UNANIMA International a été créé en 2002 en tant que coalition d'ONG regroupant des communautés de femmes appartenant à des organisations religieuses du monde entier qui collaborent de manière solidaire avec d'autres pour favoriser le progrès économique et social des femmes et des enfants touchés par la pauvreté, et plus particulièrement des immigrants et des réfugiés, et pour promouvoir les conditions de vie sur la planète. L'organisation a porté de 17 à 18 le nombre des congrégations faisant partie de sa coalition et regroupe plus de 18 000 personnes dans quelque 70 pays.

Buts et objectifs de l'organisation

UNANIMA International utilise les connaissances spécialisées de ses membres dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le trafic des êtres humains, l'aide aux migrants et aux réfugiés en tant que base de sa participation aux activités des Nations Unies. Les 18 communautés de femmes religieuses qui en sont membres travaillent comme éducatrices, travailleuses sociales, prestataires de soins de santé, agents de développement et organisatrices de collectivité dans 70 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, des Amériques, et en Australie et dans la région du Pacifique.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

UNANIMA International s'occupe de questions relatives au développement social (en particulier dans le cas des femmes et des enfants qui sont touchés par la pauvreté ou font l'objet d'un trafic), aux migrations et aux immigrants, et à l'environnement (en particulier en ce qui concerne l'eau et le changement climatique). L'organisation est membre des comités des ONG pour le développement social, les migrations, la Décennie internationale des populations autochtones et le développement durable; le Sous-Comité des ONG pour

l'élimination de la pauvreté; le Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles; et le Comité des ONG pour la lutte contre la traite des êtres humains. Elle a participé à une campagne de signatures pour promouvoir le concept de socle de protection sociale en 2011 et 2012, et à la publication de deux brochures sur la participation des populations locales en 2009 et 2011. L'organisation a envoyé des membres de son personnel au Kenya pour former des jeunes à un programme de lutte contre la traite des êtres humains en 2011 et 2012; elle a tenu, à l'intention de jeunes venus de divers pays, un programme de formation sur les mesures de lutte contre la traite des êtres humains en 2010; et elle a publié en 2009 une trousse de matériels éducatifs intitulée « Arrêtez la demande », qui est maintenant diffusée dans le monde entier. Chaque année, l'organisation attribue un prix intitulé « Femme de courage » à des femmes de divers pays qui œuvrent dans les domaines où elle concentre ses efforts.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

UNANIMA International a participé aux huitième, dixième et onzième sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones (2009, 2011 et 2012); aux quarante-septième à cinquantième sessions de la Commission du développement social (2009-2012); aux cinquante-troisième à cinquante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme (2009-2012); à la neuvième session du Forum intergouvernemental sur les forêts (2011); et aux dix-septième à vingtième sessions de la Commission du développement durable (2009-2012), y compris la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Elle a assisté à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Copenhague (2009), à Cancun, Mexique (2010), et à Bonn, Allemagne (2010 et 2011). Elle a également organisé la réunion parallèle intitulée « Ending demand for sex trafficking » (mettre fin à la demande entraînant l'exploitation sexuelle des victimes de la traite des êtres humains) à l'occasion de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, la réunion parallèle intitulée « Oui à la terre! Non au barrage! Cycles de mobilisation efficaces » à la dix-huitième session de la Commission du développement durable; la réunion parallèle intitulée « Gasland: is mining sustainable? » (terres recelant des gisements gaziers: l'exploitation minière est-elle durable?) à l'occasion de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable; et la réunion parallèle intitulée « Models of empowerment of rural women » (modèles d'autonomisation des femmes rurales) à la cinquante sixième session de la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

En 2010 et 2011, UNANIMA International a présenté la Déclaration de la société civile aux quarante-huitième et quarante-neuvième sessions de la Commission du développement social. À la quarante-troisième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (28 janvier 2009), elle a présenté un rapport complémentaire d'ONG intitulé « The situation of discrimination against women relative to article 10 of the CEDAW Convention in Cameroon » (état de la discrimination à l'égard des femmes compte tenu de l'article 10 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au Cameroun). À la soixante-troisième conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales

(août 2010), elle a organisé un atelier à Melbourne, Australie, intitulé « Migration: a response to violence » (migration : une réponse à la violence ». L'organisation a facilité les débats entre ses congrégations membres en vue de leur participation à plusieurs dialogues menés sous les auspices des Nations Unies, y compris une enquête sur la prise de décisions par les personnes vivant dans la pauvreté (pour la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Magdalena Sepulveda). L'organisation assiste également régulièrement à des séances d'information destinées aux ONG, à des orientations et à des manifestations spéciales organisées par le Département de l'information du Secrétariat.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Un grand nombre des congrégations membres de l'organisation à l'échelle mondiale œuvrent directement auprès de personnes vivant dans la pauvreté dans les domaines de l'éducation, de la santé des femmes et des services sociaux. Aux Nations Unies, les activités que l'organisation entreprend en faveur des personnes vivant dans la pauvreté (telles que le soutien qu'elle accorde aux initiatives pour un socle de protection sociale) contribuent à la réalisation de l'objectif 1. UNANIMA International met tout particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes, comme en témoignent les manifestations parallèles qu'elle organise et les prix qu'elle décerne. Son action contre la traite des êtres humains contribue à promouvoir l'autonomisation et la santé des femmes. Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation sur la nécessité de fournir un accès à une eau propre à la consommation, l'organisation a publié une brochure en mai 2010, a parrainé en 2011 une réunion parallèle sur la question de la fracturation hydraulique, et a accueilli un conférencier invité, entre autres activités. UNANIMA International fournit souvent à ses collectivités membres des services d'étude et de prière sur les questions d'envergure mondiale relatives à l'eau. L'organisation participe également au projet intitulé « Water with blessings » (de l'eau avec des bénédictions), qui mobilise la participation des femmes dans les petits villages ou les régions rurales pour qu'elles fassent fonction d'institutrices chargées de montrer comment utiliser un filtre à eau peu coûteux mais efficace.

4. Union des juristes arabes

Statut consultatif spécial accordé en 1977

Introduction

L'Union des juristes arabes a été créée en janvier 1975 et a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 1977. Organisation régionale représentant des juristes de 16 pays, elle œuvre en collaboration avec des organisations arabes et internationales à la promotion de la paix, de la justice, des droits de l'homme et du développement.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Union des juristes arabes œuvre en faveur de l'élaboration de lois en arabe et de l'harmonisation des termes qui y sont utilisés. Elle met son expérience et son soutien juridique au service de la promotion du respect des droits de l'homme et de la protection des libertés fondamentales. Elle insiste sur la nécessité de prévoir une

séparation des pouvoirs entre les organes législatifs et judiciaires, et sur l'importance de l'indépendance de la magistrature. L'Union vise également à établir des liens plus étroits entre les juristes arabes et les organisations similaires à l'échelle mondiale, ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'Union a augmenté son engagement vis-à-vis des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme et du droit humanitaire. Elle a participé à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme. Elle a contribué aux activités de cet organisme en présentant des déclarations écrites et orales. Elle a également lancé un programme sur les incidences du droit international humanitaire avec la coopération du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Association jordanienne des juristes. Elle collabore étroitement avec d'autres organisations et continue de surveiller l'évolution de la situation dans les pays arabes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Union a participé aux sessions du Conseil des droits de l'homme tenues à Genève en mars 2009, juin 2009, septembre 2009 (lorsqu'elle a présenté une déclaration dans le cadre du débat général sur la situation des droits de l'homme en Palestine), mars 2010, septembre et octobre 2010, février et mars 2011, mai et juin 2011, septembre 2011 (lorsqu'elle a participé aux sessions extraordinaires sur la situation en République arabe syrienne, de même que sur celle qui prévalait en Libye), mars 2012 et juin 2012. À un grand nombre de ces sessions, elle a fait des déclarations orales, présenté des déclarations écrites et co-organisé des réunions parallèles.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'Union a coopéré avec le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Elle a également suivi les conférences et activités des Nations Unies, en particulier celles qui se rapportent au développement, à l'environnement et aux établissements humains.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le cadre de ses activités, l'Union a souligné la nécessité d'accorder plus d'attention et un degré de priorité plus élevé à la situation des enfants et des femmes victimes des conflits, de la guerre et de l'injustice qui se sont vus privés d'accès aux écoles, aux services de santé et aux sources de revenus.

5. Union turque des chambres de commerce et bourses de produits

Statut consultatif spécial accordé en 2009

Introduction

L'Union turque des chambres de commerce et bourses de produits représente le secteur privé turc au plus haut niveau. Ses principaux objectifs sont les suivants : assurer l'unité et la solidarité entre les chambres et bourses de marchandises; favoriser le développement des professions en conformité avec les intérêts généraux des membres; faciliter et développer les activités professionnelles des membres; promouvoir l'honnêteté et la confiance dans les relations avec les membres des chambres de commerce et bourses de produits, ainsi qu'avec le grand public; et préserver la discipline et la déontologie professionnelles.

Buts et objectifs de l'organisation

Regroupant 1,5 million de firmes membres, l'Union est le seul organisme représentant le secteur privé turc considéré dans son ensemble. Elle compte 365 chambres de commerce et bourses de produits locales qui exercent leurs activités dans 81 provinces et 160 sous-provinces. Afin de faciliter l'élaboration de meilleures politiques industrielles, elle a mis en place 59 assemblées sectorielles pour les principaux secteurs.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

En 2012, l'Union a été admise à siéger au Conseil des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme, dont elle assume la vice-présidence. Elle est l'un des deux partenaires locaux de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Istanbul, Turquie, du 9 au 13 mai 2011. Elle a parrainé une réunion de haut niveau sur les investissements et les partenariats, et a organisé trois manifestations parallèles en marge de cette conférence. L'Union a mis en œuvre le projet d'adaptation des objectifs du Millénaire pour le développement au contexte local en Turquie, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et a, à cet égard, fourni une subvention de 50 000 dollars pour ce projet.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des dirigeants de l'Union ont assisté à plusieurs activités des Nations Unies, parmi lesquelles la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul du 9 au 13 mai 2011; la quarante-neuvième session de la Commission du développement social, tenue à New York du 9 au 18 février 2011; la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 22 février au 4 mars 2011; la quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement, tenue à New York du 23 au 27 avril 2012; la cinquantième session de la Commission du développement social, tenue à New York du 1^{er} au 10 février 2012; et la cinquante-sixième session de la

Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 27 février au 9 mars 2012.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Certains des projets dans le cadre desquels l'Union a coopéré avec les Nations Unies se sont notamment concrétisés par la remise de dons au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); la participation à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul du 9 au 13 mai 2011, à l'occasion de laquelle elle a organisé trois manifestations parallèles portant sur les activités des entreprises; et la coopération avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) dans le cadre de la campagne « Un milliard de personnes souffrent de la faim » en 2010.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Union a contribué comme suit à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

Objectif 1 : Éliminer la misère et la faim : campagne contre le sida en Afrique (2011-2012), Van, Turquie (2011), Pakistan (2010) et Somalie (2011); campagne intitulée « Un milliard de personnes souffrent de la faim » avec la FAO (2010); contribution en nature à l'Hôpital islamique charitable Makassed à Jérusalem (2007); et dons pour trois nouvelles salles d'opération à la Faculté de médecine de Sarajevo, Bosnie-Herzégovine.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous : don d'uniformes scolaires pour 101 000 élèves âgés de 6 à 11 ans dans la bande de Gaza (2010), et construction de 48 écoles primaires en Turquie.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : établissement de 6 500 conseils pour les femmes membres et de 7 000 conseils pour les jeunes chefs d'entreprise membres; organisation de la première réunion de l'Association des chambres des Balkans et du Conseil des femmes chefs d'entreprise, tenue à Istanbul (2011); participation aux activités du Conseil des femmes chefs d'entreprise, qui relève de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Organisation de coopération économique; organisation du Conseil conjoint turco-arabe des femmes d'affaires (2012), et mise en œuvre du Projet d'évaluation du climat des investissements entreprise en tenant compte des sexospécificités, en coopération avec la Banque mondiale.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement : organisation de plusieurs programmes internationaux de formation et d'échange de données d'expérience; mise au point du mécanisme de coopération du Forum d'Ankara avec des réseaux de chambres de commerce et d'industrie turcs, israéliens et palestiniens; création du mécanisme de coopération du Forum d'Istanbul avec des réseaux de chambres de commerce et d'industrie turcs, afghans et pakistanais; organisation des programmes destinés aux chefs d'entreprise turcophones pour plus de 600 participants de 25 pays; et mise en œuvre de la « Global Business Bridges Initiative » lancée par l'Union européenne, qui vise à faciliter la création de liens entre des entreprises turques et de l'Union européenne en vue de procéder à des investissements en Égypte, en Tunisie et dans le territoire palestinien occupé.

6. Union des capitales ibéro-américaines

Statut consultatif spécial accordé en 1989

Introduction

L'Union des capitales ibéro-américaines a été fondée le 12 octobre 1982 à l'occasion d'une réunion de maires d'Amérique latine à Madrid. Elle se définit comme une organisation internationale, municipale et sans but lucratif représentant 29 capitales et autres villes importantes d'Amérique latine, des Caraïbes et de la péninsule ibérique, y compris Andorre, le Portugal et l'Espagne.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour raison d'être d'encourager l'établissement de liens et de relations entre les capitales et autres villes membres de l'Union afin d'étudier toutes les questions relatives à la vie, aux activités et aux problèmes des administrations locales affiliées; de promouvoir les droits de voisinage, en particulier le droit à une coexistence pacifique, et la participation des citoyens aux affaires publiques et aux relations intermunicipales; et de promouvoir le développement équilibré et harmonieux des capitales ibéro-américaines tout en renforçant la coopération et la solidarité qui existent entre elles. L'Union organise également des réunions et d'autres activités visant à promouvoir l'échange de pratiques optimales entre les villes membres.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'Union a organisé des activités dans les domaines suivants : action politique (avec la participation de maires et autres dirigeants des capitales ibéro-américaines); réunions des 16 comités sectoriels de l'Union sur la sexospécificité, la sécurité, le tourisme, l'environnement, la jeunesse, le développement urbain et le logement; et cours de formation à l'administration municipale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été indiquée.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Pour commémorer la « Journée des réfugiés », de concert avec le HCR, l'Union a fourni son soutien aux organisateurs d'une exposition de photographies intitulée « Personnes âgées et réfugiés, fragilité et sagesse », qui a eu lieu à Madrid du 11 au 23 juin 2010. À l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, Brésil, du 20 au 22 juin 2012, les maires exécutifs des villes membres de l'Union situées dans le cône sud de l'Amérique ont participé à la réunion « Cities Climate Leadership Group ». De concert avec le bureau du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Madrid et avec d'autres organisations (y compris le Secrétariat général ibéro-américain, la Fédération des villes, municipalités et

associations d'Amérique latine, et la ville de Madrid), l'Union a organisé le Forum des administrations locales ibéro-américaines, qui a eu à Madrid les 18 et 19 octobre 2012.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Union a soutenu plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement par ses activités, parmi lesquelles le cours municipal de formation sur la coopération internationale, organisé à Madrid du 22 juin au 3 juillet 2009; la neuvième réunion du Comité sectoriel sur les politiques sociales, tenue à Bogota du 25 au 27 février 2010; la onzième réunion du Comité sectoriel sur l'environnement, tenue à San José du 30 septembre au 2 octobre 2010; la septième réunion du Comité sectoriel sur l'égalité des chances (entre les sexes), tenue à La Paz du 28 au 30 août 2012; la Réunion de la région andine sur la mobilité écologique et le transport multimodal durable, tenue à Quito le 21 septembre 2012; un séminaire intitulé « Femmes ibéro-américaines » qui a lancé la conférence intitulée « Réseau des villes ibéro-américaines contre la traite aux fins d'exploitation sexuelle », qui s'est tenue à Madrid du 21 au 23 novembre 2012; et le Sommet des villes et du changement climatique, tenu à Bogota les 19 et 20 novembre 2012.

7. Unitarian Universalist Association

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Introduction

La Unitarian Universalist Association contribue à la réalisation des objectifs de développement du Conseil économique et social et des Nations Unies grâce aux activités de son organisation associée, l'Unitarian Universalist Association United Nations Office.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour raison d'être d'encourager le développement durable comme moyen d'assurer la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme. Notre programme consiste essentiellement à entreprendre des activités dans les domaines de l'éducation, du plaidoyer et de la promotion en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'organisation est une ONG religieuse. Son bureau auprès des Nations Unies sert à la fois de porte-parole de la dénomination religieuse des unitariens universalistes aux Nations Unies et de lieu de rencontre pour l'éducation, le plaidoyer et la sensibilisation à des questions liées aux Nations Unies. Notre mission est d'œuvrer à l'instauration d'une communauté mondiale où règnent la paix, la

liberté et la justice pour tous, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation participe aux activités du Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information, y compris son comité chargé de la jeunesse.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

L'Association a œuvré en partenariat avec des ONG pour soutenir les opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour et ailleurs dans le monde. Elle a exercé des pressions sur les missions diplomatiques des pays membres du Conseil de sécurité pour faire en sorte que l'opération de maintien de la paix visant à mettre fin au génocide perpétré au Darfour soit dûment mandatée et équipée. Elle a établi un partenariat avec le HCR pour promouvoir les droits de l'homme, en jouant un rôle exceptionnel dans la promotion de l'égalité des droits sans distinction de sexe, d'identité sexuelle ou d'orientation sexuelle. En 2010, au Church Center des Nations Unies, l'organisation a accueilli des conférences auxquelles ont participé des chefs de congrégations religieuses et des dirigeants voués au respect des principes d'éthique pour débattre de la dépénalisation à l'échelle mondiale de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle, réforme qui a reçu l'appui du Secrétaire général en décembre 2010. En 2011, elle a accueilli au Union Theological Seminary une réunion destinée aux représentants diplomatiques, aux dirigeants d'ONG et de groupes religieux, et aux membres de la communauté des Nations Unies afin de soutenir les appels du Secrétaire général et du HCR en faveur de la dépénalisation de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle, et de mettre fin à la violence et à la discrimination.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation met en œuvre le programme intitulé « Chaque enfant est notre enfant » pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En consultation avec le PNUD et en partenariat avec la Queen Mothers Association, un programme entrepris au Ghana offre à 1 400 enfants la possibilité de recevoir un enseignement primaire.

8. Unitarian Universalist Service Committee

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Introduction

Le Unitarian Universalist Service Committee s'efforce de promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale dans le monde entier, en partenariat avec ceux qui font face à des structures de pouvoir injustes, et se mobilise pour faire obstacle aux politiques oppressives.

Buts et objectifs de l'organisation

Guidée par la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'organisation utilise une combinaison d'activités de plaidoyer, de partenariat et d'éducation pour promouvoir le droit de travailler dans la dignité pour un salaire décent, protéger le droit à une eau propre à la consommation, disponible à un coût abordable et en quantité suffisante; défendre les libertés civiles; et préserver les droits des populations marginalisées et opprimées en cas de crise humanitaire.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

Aucune contribution n'a été indiquée.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation n'a été spécifiée.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Le protocole d'entente conclu avec le PNUD dans le sud du Darfour finance un projet entrepris par un groupe non gouvernemental de cette région qui soutient des dirigeantes et des imams à Nyala dans leur lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : Éliminer la misère et la faim : l'organisation a œuvré avec des partenaires d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Kenya et du Nicaragua en faveur de la justice économique, et avec des partenaires d'Haïti, de l'Ouganda et du Darfour dans le cadre d'activités de reprise après sinistre pour protéger les plus vulnérables. En Haïti après le tremblement de terre, l'organisation a collaboré avec les ONG pour créer des écovillages et des jardins de pneus, qui permettent de résoudre à la fois les problèmes de sécurité alimentaire et de génération de revenus. L'organisation a également collaboré avec des ONG à El Salvador, aux États-Unis d'Amérique, au Guatemala, en Haïti, au Honduras, au Kenya et au Nicaragua et pour militer en faveur de salaires décents et protéger les droits du travail des travailleurs les plus vulnérables et les plus marginalisés.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous : l'organisation a collaboré avec des ONG en Haïti pour mettre fin à l'esclavage des enfants, et au Kenya pour empêcher le travail des enfants et leur permettre de retourner à l'école.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : l'organisation a collaboré avec des ONG partenaires en Afghanistan, au Kenya et au Pakistan pour sensibiliser les collectivités à l'importance de l'éducation des filles et à l'élargissement des possibilités de gagner leur vie et de posséder un jour leur propre entreprise.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable : l'organisation a soutenu des partenaires en Afrique du sud, en Argentine, en Bolivie, en Équateur, aux États-Unis, au Guatemala, au Kenya, au Mexique, au Pérou, en République-Unie de Tanzanie et dans la région Asie-Pacifique en faisant adopter des lois locales pour faciliter l'accès à une eau potable, disponible à un coût abordable et en quantité suffisante. Elle a également collaboré avec des ONG pour faciliter la promulgation du projet de loi 685 de l'Assemblée en Californie, qui est ainsi devenue le premier État à adopter officiellement une politique sur le droit à l'eau aux États-Unis. Elle a soutenu des ONG partenaires en lançant avec succès, aux niveaux national et international, des poursuites visant à interdire les violations du droit humain à l'eau en Afrique du Sud, en Argentine, en Équateur, au Guatemala et au Mexique. Elle a également fourni une contribution au projet intitulé « CEO Water Mandate » en ce qui concerne le droit à l'eau.

9. Association de Maurice pour les Nations Unies

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Introduction

L'Association de Maurice pour les Nations Unies a été créée le 24 octobre 1976. Elle constitue la section mauricienne de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies.

Buts et objectifs de l'organisation

Les objectifs de l'organisation sont d'informer ses membres et d'autres parties intéressées sur les Nations Unies et leurs institutions spécialisées; de soutenir pleinement les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées; de promouvoir les buts, objectifs et principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme; d'inculquer à ses membres l'idée que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits; de promouvoir et d'organiser des activités sociales, bénévoles, culturelles, éducatives et sportives; de lutter pour la reconnaissance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et de promouvoir la tolérance, la compréhension, la solidarité et la coopération, sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion ou d'orientation politique, entre autres.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'organisation se consacre à la diffusion de renseignements sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées par le biais de forums, de causeries, de débats et de conférences, et par l'entremise des médias sociaux.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été indiquée.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

L'organisation coopère avec le PNUD à l'île Maurice, le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales, la Commission du développement durable, le Département de l'information publique, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la FAO en échangeant des documents imprimés, des textes divers et des renseignements.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2012, l'organisation a procédé à la mise en œuvre du projet intitulé « Changement climatique et défis environnementaux mondiaux » et à la promotion du projet « Maurice Île Durable ». Elle mène également une campagne de sensibilisation aux objectifs du Millénaire pour le développement.

10. United States Federation for Middle East Peace

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

La United States Federation for Middle East Peace est une organisation à but non lucratif qui soutient l'engagement des Nations Unies en faveur de la paix, de la sécurité et de la justice à l'échelle internationale par le biais de programmes éducatifs, d'activités de relations publiques et d'initiatives de sensibilisation communautaire.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation vise à mobiliser les membres ordinaires de la société, en particulier les femmes et les jeunes, en vue de contribuer à la paix au Moyen-Orient. Elle assure la liaison entre des groupes de divers pays pour leur permettre de participer à des programmes éducatifs, des ateliers, des tables rondes et des séminaires. Son principal objectif est de favoriser l'acceptation des diverses cultures, traditions et religions tout en œuvrant pour la cause de l'unité et de la paix internationale.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

La Fédération a fait avancer la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble en a) organisant un atelier en Australie sur des questions clefs ayant trait à la parité entre les sexes et en étudiant des outils et des instruments que les ONG peuvent utiliser pour faciliter l'analyse des questions d'égalité des sexes en prenant comme base la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité (2000); b) en organisant en Suède une conférence en vue d'autonomiser les femmes immigrées et

d'accroître leur rôle et leur présence dans les efforts de consolidation de la paix; c) en invitant 30 imams et rabbins de 13 pays européens pour entreprendre un dialogue interreligieux sur la prévention des conflits et la protection des droits et de la dignité de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Fédération a participé à des forums intergouvernementaux et aux activités du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies. En 2010, elle a participé à la soixante-troisième Conférence annuelle du Département d'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Melbourne, Australie, du 20 août au 1^{er} septembre, et à la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui s'est tenue à New York en septembre. En 2011, la Fédération a participé à des sessions de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de l'Instance permanente sur les questions autochtones. En 2012, la Fédération a participé aux sessions du Comité chargé des organisations non gouvernementales, de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

La Fondation a participé aux cinquante-troisième à cinquante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a entrepris des initiatives destinées à promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En Suède, elle a organisé un groupe de discussion sur l'autonomisation des femmes immigrées et a accueilli une réunion intitulée « Mise en œuvre de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement : la réconciliation par l'autonomisation des femmes rurales ». La Fondation a organisé une réunion portant sur les révolutions du Printemps arabe en vue de reconfigurer le rôle des femmes dans la société du Moyen-Orient et de leur permettre d'accéder à des droits égaux. Elle a également organisé une manifestation parallèle intitulée « Le rôle de la famille dans le renforcement de la sécurité sociale et économique pour l'humanité », qui a souligné l'importance des valeurs familiales dans la prévention de l'épidémie de sida, de même que la nécessité de fournir un soutien psychologique aux victimes de cette maladie.

11. Vida y Familia de Guadalajara

Statut consultatif spécial accordé en 2009

Introduction

Vida y Familia de Guadalajara est une organisation privée de bien-être social légalement constituée en association sans but lucratif depuis 1996. Elle a fait œuvre de pionnier en donnant de l'espoir aux femmes qui font face aux contraintes d'une grossesse dans des circonstances stressantes, en les aidant à profiter de la vie avec

dignité et à réaliser leur plein potentiel. Elle fait partie du réseau de Vida y Familia Nacional AC, qui compte 24 centres d'hébergement et 11 bureaux de liaison et de services dans 24 États et à Mexico, DF.

Buts et objectifs de l'organisation

La mission de Vida y Familia de Guadalajara consiste à protéger la vie en soutenant les femmes enceintes qui font face à des circonstances stressantes, ainsi que les enfants qui lui sont confiés. Cette mission a jusqu'à présent été accomplie en fournissant des services gratuits et intégrés aux femmes qui ont besoin d'être hébergées dans des foyers d'accueil et qui ont besoin d'un endroit où elles se sentent à l'abri, de nourriture, de soins médicaux et psychologiques, d'une formation professionnelle, d'une formation aux relations humaines, d'ateliers et de cours portant sur les soins et l'éducation de leurs enfants.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'organisation est en train d'élaborer un programme portant sur les activités à entreprendre après la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en rédigeant une déclaration des enfants et des jeunes pour le programme de développement de l'après-2015. Au niveau international, elle organise les premier et deuxième congrès internationaux sur les adoptions à Guadalajara, Mexique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Vida y Familia de Guadalajara a participé aux réunions suivantes à New York : cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 1^{er} au 12 mars 2010; auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les ONG, les organisations de la société civile et le secteur privé, tenue les 14 et 15 juin 2010; cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 22 février au 4 mars 2011; Réunion de haut niveau sur la jeunesse, tenue les 25 et 26 juillet 2011; cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 27 février au 9 mars 2012; et quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement, tenue du 23 au 27 avril 2012.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Aucune coopération n'a été indiquée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été indiquée.

12. Viet Nam Peace and Development Foundation

Statut consultatif spécial accordé en 2009

Introduction

La Vietnam Peace and Development Foundation coopère avec des organisations et des particuliers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Viet Nam, pour promouvoir la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social pour assurer un développement équitable et durable. Elle fonctionne selon les principes du service à but non lucratif, du bénévolat, de l'autogestion et de l'obligation de rendre des comptes sur les résultats qu'elle obtient.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour objectif de fournir une contribution dans les domaines liés à la paix et au développement au Viet Nam, notamment en faveur de la croissance économique, du développement social et de la protection de l'environnement. Elle contribue à la promotion et au renforcement de la coopération, sur la base des contacts entre les personnes, entre le Viet Nam et d'autres pays, en faveur de la paix et du développement. Elle réalise ses objectifs en entreprenant des recherches, des interventions de plaidoyer et la mise en œuvre de projets, et en mobilisant les contributions d'organisations et de personnes privées locales et étrangères pour soutenir des activités en faveur de la paix et du développement.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

En 2009, la Fondation a réalisé un projet visant à encourager les échanges au niveau local entre des ONG au Japon et au Viet Nam, l'objectif poursuivi étant de partager les données d'expérience accumulées par le Japon dans le cadre de la promotion de l'agriculture biologique dans la province centrale de Quang Nam, Viet Nam. Elle a également mené une étude en 2010 et a organisé un atelier à Hanoï en juin 2011 sur la relation entre les organismes génétiquement modifiés et le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la santé, la protection de l'environnement et la protection de la diversité biologique, et présenté des recommandations utiles aux autorités compétentes et aux organismes chargés d'élaborer les politiques.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2009, la Fondation a participé à la session de fond du Conseil économique et social qui s'est tenue à Genève le 27 juillet. Au cours de la même année, elle a participé à la cinquième session du Groupe de travail sur l'examen périodique et universel du conseil des droits de l'homme (qui comprenait le Viet Nam), tenue à Genève du 4 au 15 mai. En 2012, l'organisation a présenté des déclarations écrites au HCR pour contribuer aux examens périodiques universels de la Chine et de Cuba.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Aucune coopération n'a été indiquée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En plus de participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, la Fondation a mis l'accent sur les activités entreprises en faveur de la mise en œuvre des différents objectifs du Millénaire pour le développement au Viet Nam. Elle a organisé plusieurs ateliers en 2009 avec la participation d'experts internationaux et vietnamiens pour débattre de la mondialisation et de son impact, de même que des possibilités et des défis que présente l'intégration du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce, et des répercussions de la crise financière et économique mondiale sur le Viet Nam. La Fondation a également mené deux études, intitulées « Proposer des politiques appropriées pour développer le système éducatif et favoriser ainsi l'industrialisation et la modernisation du Viet Nam dans le contexte de la pleine intégration du pays à l'échelle internationale » et « Élaboration de recommandations sur la réforme de la formation des enseignants du secondaire ».

13. Virtue Foundation

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

La Virtue Foundation est une organisation à but non lucratif dotée du statut consultatif spécial auprès des Nations Unies. Elle a pour mission de sensibiliser le public, d'inciter à l'action et de fournir une aide dans le cadre d'initiatives en matière de soins de santé, d'éducation et d'autonomisation. Composée principalement de bénévoles, elle s'inspire du principe selon lequel un véritable changement mondial ne peut avoir lieu que s'il émane de chacun de nous, une personne à la fois, un acte à la fois.

Buts et objectifs de l'organisation

La Virtue Foundation a pour raison d'être d'offrir des solutions de développement efficaces et durables, à court et à long terme, aux communautés de toutes les régions du monde. Ses objectifs consistent à remédier aux préoccupations urgentes et immédiates des communautés tout en établissant des partenariats durables pour créer et mettre en œuvre des initiatives conçues pour favoriser le développement et le progrès dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'autonomisation. Le modèle novateur utilisé par la Virtue Foundation pour assurer un développement durable repose sur cinq grands principes : miser sur les dirigeantes locales en tant qu'agents de changement pour parrainer des projets de développement; créer des modèles de collaboration parmi les organisations locales et internationales afin de maximiser l'efficacité et l'impact des mesures entreprises; collaborer avec les dirigeants locaux, les ONG et d'autres partenaires œuvrant à l'échelle mondiale pour organiser, en se fondant sur des données probantes, des interventions ciblées s'inspirant des résultats de recherches et d'analyses interdisciplinaires; renforcer les capacités et former des professionnels locaux à la fourniture de services hautement efficaces dont l'utilité a été largement prouvée,

notamment en leur confiant des affectations sur le terrain; et faciliter les partenariats entre les secteurs public et privé pour créer et mettre en œuvre des solutions appropriées et durables pour le développement.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

La Virtue Foundation a entrepris des activités qui favorisent la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des initiatives qu'elle a mises en œuvre pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement. En octobre 2009, la Virtue Foundation a organisé une conférence intitulée « Peace through Reconstruction » (la paix par la reconstruction). Au nombre des conférenciers figurait le Dr. Jeffrey D. Sachs, Conseiller spécial du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été indiquée.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

En novembre 2010, la Virtue Foundation a organisé une réunion aux Nations Unies avec la participation de la juge Sandra Day O'Connor, de la Cour suprême des États-Unis, qui a rencontré des étudiants et des dirigeants du secteur de l'éducation pour débattre de l'importance de l'engagement civique au vingt et unième siècle.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pour favoriser la réalisation des objectifs 4, 5, 6 et 7, la Virtue Foundation a notamment pris les initiatives suivantes : missions médicales à El Salvador; missions chirurgicales et pédagogiques au Ghana; missions chirurgicales et pédagogiques en Mongolie; don de fournitures médicales au Ghana, Programme chirurgical, pédagogique et d'utilisation de méthodes de ventilation non invasives pour les enfants à risque au Ghana; lancement d'une clinique médicale et don de matériel médical à El Salvador; mission médicale mettant l'accent sur l'obstétrique et la gynécologie à Tumu, Ghana; et mission dentaire à El Salvador. Pour favoriser la réalisation de l'objectif 3, à savoir promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la Virtue Foundation a parrainé les initiatives suivantes : Programme de formation aux plaidoyers au Kenya et de présentation des plaidoyers dans le cadre de procès au Ghana, organisé par Avocats sans frontières, qui a porté sur la violence domestique; conférence sur le rôle du pouvoir judiciaire dans la protection des droits de l'homme; tables rondes de haut niveau sur les femmes et la justice, qui ont rassemblé des juges venues de toutes les régions du monde pour débattre de questions liées à la sexospécificité et à l'accès à la justice; Programme ghanéen de juristes résidents, qui soutient les juges de sexe féminin et les magistrates; subventions de stage pour les femmes à la Cour suprême du Ghana;

et conférence intitulée « Women and justice », qui a porté sur la violence sexiste et la justice en Asie du Sud.

Informations complémentaires

L'organisation a également entrepris des activités en faveur de principes s'appliquant à l'échelle mondiale. Elle a parrainé un rapport sur la lutte contre les agressions à l'acide au Bangladesh, au Cambodge et en Inde; fourni des fournitures de secours aux survivants du tremblement de terre survenu au Japon; parrainé l'évaluation communautaire des formations aux soins de santé à El Salvador; et accordé un appui pour le mappage des données pour un développement durable, entre autres. Depuis 2010, la Virtue Foundation œuvre à la mise au point d'une technologie intelligente en ligne qui établira une cartographie du monde du point de vue du développement, en indiquant les endroits où les besoins à satisfaire et les ressources disponibles se trouvent. L'objectif poursuivi est de fournir des renseignements critiques sous une forme facilement accessible et conviviale du point de vue visuel, de manière à permettre à des décisions prises en fonction des données recueillies de se traduire par des interventions ayant l'impact le plus marqué, et d'accélérer ainsi le développement durable.

14. Volontariato Internazionale per lo Sviluppo

Statut consultatif spécial accordé en 2009

Introduction

Volontariato Internazionale per lo Sviluppo (Volontaires internationaux pour le développement) est une ONG italienne à but non lucratif qui fait appel à la coopération internationale pour promouvoir un développement humain durable et protéger les droits de l'homme de groupes vulnérables, en particulier les enfants, les adolescents, les jeunes et les femmes menacées d'exclusion sociale, en menant des activités polyvalentes dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la réinsertion sociale et de la formation de formateurs.

Buts et objectifs de l'organisation

Fidèle à sa mission, l'organisation mène ses opérations en se fondant sur une double approche, tant dans les pays en développement (par l'entremise de programmes de coopération internationale et de développement humain), qu'en Italie et dans les autres pays européens, grâce aux réseaux de comités locaux qu'elle a créé (par le biais de programmes de sensibilisation, de formation, de plaidoyer et de mobilisation des pouvoirs publics).

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

L'organisation a participé à la session du Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève en septembre 2009; a présenté des renseignements au Comité des Nations Unies sur

les droits de l'enfant en juin 2011; a présenté des déclarations orales et écrites au Comité d'élimination de la discrimination raciale en mars 2012; a organisé une réunion informelle entre le HCR et des ONG à Rome en mars 2010; a co-organisé, de concert avec le ministère des Affaires étrangères de l'Italie, le HCR et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, une conférence internationale de haut niveau sur la place centrale occupée par l'être humain et sur la protection des droits fondamentaux dans le monde contemporain, à Rome en décembre 2012; et a présenté une déclaration écrite à la réunion de haut niveau du Conseil économique et social en 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale qui s'est tenue à Genève du 19 septembre au 7 octobre 2011, à l'occasion de laquelle elle a présenté des déclarations orales et écrites. Elle a également participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, Brésil, du 20 au 22 juin 2012, en tant que membre de la délégation des ONG italiennes. Le 27 septembre 2012, l'organisation a participé à une réunion ministérielle parallèle tenue en marge de la soixante-septième session de l'Assemblée générale avec les ministres des affaires étrangères de l'Italie et de la Jordanie, de même qu'avec des représentants de la société civile, sur la promotion du dialogue interreligieux et de la citoyenneté mondiale par le biais de programmes d'éducation consacrés aux droits de l'homme et à leur protection, le 27 septembre 2012.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

L'organisation a collaboré avec les organismes des Nations Unies suivants : le HCR, en Angola, pour le renforcement des services aux demandeurs d'asile/réfugiés en vue de leur intégration sociale dans le pays (2012-2013); l'UNICEF, à Luena et Moxico, Angola, pour le renforcement des capacités des familles les plus vulnérables dans les régions rurales grâce à une approche participative (2011-2012); le PNUD, à Buterere, Burundi, pour la mise sur pied de microentreprises pour les jeunes déjà formés et les propriétaires d'entreprises en phase de démarrage (2008-2010); l'UNICEF, au Burundi, pour l'élaboration d'une politique nationale en faveur des enfants des rues (2010-2011); le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat et le Programme alimentaire mondial, à Goma, République démocratique du Congo, pour la fourniture d'une aide humanitaire destinée à faciliter la gestion du camp de réfugiés qui s'est établi de manière spontanée au Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi (novembre-décembre 2012).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

À Khartoum, l'organisation collabore avec l'UNICEF et des donateurs privés depuis 2010 pour fournir une éducation de base, de l'eau et des programmes de sensibilisation à la santé et à l'hygiène à l'intention des enfants non scolarisés séjournant dans le camp pour personnes déplacées à l'intérieur de leur pays de Mayo, Mandela. De 2010 à 2013, à Luanda, Angola, elle a mis en œuvre des programmes d'éducation de base et de sensibilisation aux questions liées à l'eau et à l'assainissement, de même qu'à la santé et à l'hygiène, à l'intention des enfants qui vivent dans la rue ou sont vulnérables dans les quartiers les plus pauvres. De 2009 à

2013, à Goma, République démocratique du Congo, elle a fourni des services éducatifs et sociaux à 3 135 enfants et jeunes vulnérables, des services de santé à 3 600 personnes et 75 enfants souffrant de malnutrition; un soutien en vue de l'octroi d'un microcrédit à 350 familles; un soutien psychosocial à 33 filles qui étaient victimes de violence sexuelle, ainsi qu'à leurs 19 bébés; de la nourriture, un hébergement et des services éducatifs à 215 enfants des rues, 78 orphelins et 60 enfants en situation d'extrême vulnérabilité. De 2009 à 2011, à Mahajanga, Madagascar, l'organisation a fourni une formation professionnelle et donné à 540 jeunes une formation de formateurs en les initiant aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage qualitatifs. À Bujumbura, l'organisation a soutenu 500 propriétaires de microentreprises informelles dans les quartiers les plus pauvres, de 2011 à l'heure actuelle. En Équateur et au Pérou, depuis 2009, elle a fourni une formation et une assistance technique pour promouvoir une production agricole et forestière durable, et améliorer ainsi les capacités génératrices de revenus des communautés amazoniennes autochtones, de même que leurs revenus. Dans les secteurs WASH (eau, assainissement et hygiène) de la région du Tigré, en Éthiopie, ainsi que dans la région de Gambela, en Somalie, l'organisation permet aux communautés locales d'avoir accès à des puits creusés à la main, des trous de forage, des systèmes d'irrigation et d'assainissement et des cours d'hygiène depuis 2009.

15. WaterAid

Statut consultatif spécial accordé en 2005

Introduction

WaterAid est une ONG internationale visant exclusivement à améliorer les conditions d'assainissement, d'hygiène et d'accès à l'eau potable des plus démunis dans les pays en développement.

Buts et objectifs de l'organisation

WaterAid œuvre en partenariat avec une vaste gamme d'organisations afin de proposer des programmes de travail pratiques et durables, et d'influer sur la politique et les pratiques en vue de permettre à un plus grand nombre de personnes de disposer d'un accès aux ressources nécessaires pour satisfaire ces besoins de base. Les partenaires de WaterAid comprennent des groupes relevant de la société civile, des gouvernements et du secteur privé, ainsi que des organisations internationales, des établissements d'enseignement supérieurs et des entités faisant partie des médias.

Changements importants à signaler au sein de l'organisation au sein de l'organisation

Il n'y a eu aucun changement important.

Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

WaterAid soutient les activités des Nations Unies en améliorant l'accès à l'eau potable et les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les communautés les plus pauvres du monde. Entre avril 2008 et mars 2012, WaterAid a fourni de l'eau à

plus de 3,5 millions de personnes, et des structures d'assainissement à plus de 4,8 millions de personnes. WaterAid a soutenu le Rapporteur spécial sur le droit humain à l'eau potable et aux installations sanitaires, et a aidé à faire en sorte que la résolution 64/292 de l'Assemblée générale soit adoptée et comprenne des dispositions relatives à l'assainissement. Elle est également un partenaire clef du Fonds pour la gouvernance et la transparence du Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dont la raison d'être est d'améliorer la responsabilisation en matière d'accès des personnes les plus pauvres et les plus marginalisées à des services équitables et durables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. En 2012, WaterAid a soutenu les préparatifs de l'Appel à l'action en faveur de l'assainissement lancé par le Secrétaire adjoint, en fournissant des contributions à des messages et éléments de stratégie clefs.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

WaterAid a participé à plusieurs réunions, et notamment à la soixante-troisième conférence annuelle du Département de l'information des organisations non gouvernementales, tenue à Melbourne, Australie, du 30 août au 1^{er} septembre de 2010; à la séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue à New York du 20 au 22 septembre 2010; et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul, Turquie, du 9 au 13 mai 2011. Des représentants de l'organisation ont participé à des réunions parallèles en tant que conférenciers, membres de la tribune et animateurs.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

WaterAid a collaboré avec ON-Habitat pour aider les gouvernements africains à coordonner les activités des ministres chargés de l'approvisionnement en eau et du développement urbain. WaterAid a également organisé une réunion sur la planification de l'assainissement à l'échelle de toute une ville à l'occasion du Forum urbain mondial, qui s'est tenu à Naples, Italie, en 2012.

En 2011, lors de la quatrième Conférence sud-asiatique sur l'assainissement, tenue à Colombo, WaterAid a organisé, conjointement avec l'UNICEF, une séance sur le renforcement de la surveillance et des règles de reddition de comptes, et a diffusé une note d'information sur la crise de l'assainissement en Asie du Sud, également de concert avec l'UNICEF.

WaterAid a collaboré avec l'OMS dans le cadre de sa participation à des réunions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Programme commun de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

De concert avec plusieurs États membres, WaterAid a veillé à ce que l'accès aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène figure en bonne place dans la résolution sur la nutrition présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2010, et a co-organisé une manifestation parallèle consacrée à l'égalité d'accès aux services de soins de santé. En 2011, WaterAid a participé à la rédaction de la résolution 64.24 de l'Assemblée mondiale de la Santé sur l'eau potable, l'assainissement et la santé. En 2012, WaterAid a milité en faveur de la fourniture de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans le

cadre de la lutte contre des maladies tropicales négligées, de l'administration de vaccins contre la diarrhée, et la promotion de la nutrition.

En 2012, WaterAid a collaboré avec le Plan d'action mondiale intégré pour la prévention et la lutte contre la pneumonie et la diarrhée afin de faire reconnaître le rôle des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans la prévention des maladies. WaterAid a également plaidé pour l'intégration des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène aux programmes de santé, notamment à la seizième réunion de l'Alliance pour l'élimination mondiale du trachome cécitant, qui s'est tenue à Washington. Les représentants de WaterAid au Nigeria ont veillé à ce que les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène fassent partie intégrante du Plan d'action conjoint pour la santé des femmes et des enfants.

Des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions du « CEO Water Mandate ». En 2011, WaterAid a organisé un atelier conjoint avec l'initiative intitulée « Caring for Climate » à l'occasion de la réunion annuelle de l'Initiative du Pacte mondial, qui s'est tenue à Copenhague.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de WaterAid soutiennent les objectifs du Millénaire pour le développement, et l'organisation a collaboré étroitement avec l'Équipe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle participe activement aux débats sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour l'après-2015, en particulier avec le Groupe spécial sur l'eau et l'assainissement. Grâce à un financement accordé par l'UNICEF, WaterAid préside le Groupe de travail sur l'eau du Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, et coordonne les activités du Groupe. WaterAid a présenté les résultats des travaux du Groupe à la Deuxième Consultation sur la surveillance de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène pour l'après-2015, tenue à La Haye en décembre 2012.

WaterAid joue un rôle de premier plan dans le partenariat Assainissement et eau pour tous, et milite en faveur d'un accroissement et d'un meilleur ciblage des dépenses consacrées à l'assainissement afin de soutenir les objectifs du partenariat et du Millénaire pour le développement. Des représentants de l'organisation ont assisté à des réunions de haut niveau tenues par le partenariat à Washington, en 2010 et 2012. En 2012, WaterAid a présenté des propositions sur des stratégies intégrées visant à favoriser le développement et à améliorer la coordination et le ciblage des ressources.

WaterAid participe activement aux travaux de l'Équipe spéciale chargée des processus entrepris dans les pays dans le cadre du partenariat Assainissement et eau pour tous et a soutenu la Mission conjointe pour l'amélioration des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène au Libéria en 2011 et l'évaluation du pacte conclu avec le Libéria pour les questions d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène en 2012. WaterAid joue un rôle clef dans le suivi des engagements pris vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais du Programme commun de surveillance, et a détaché des membres de son personnel auprès de l'UNICEF et de l'OMS en 2009. En 2011, WaterAid a soutenu l'organisation d'une conférence sur la surveillance du

secteur national au Malawi, tenue à l'intention des membres du Programme commun de surveillance, et a coprésidé une séance de la quatrième Conférence sud-asiatique sur l'assainissement, tenue à Colombo, portant sur la surveillance des résultats obtenus dans le secteur. En 2012, WaterAid a soutenu l'organisation d'un atelier sur la réconciliation des données pour le Programme commun de surveillance en République unie de Tanzanie. WaterAid est membre du groupe consultatif technique participant à l'évaluation de l'état de l'assainissement et de l'eau potable dans le monde, et contribue à l'établissement de ses rapports annuels. WaterAid a également créé WASHwatch.org, un site Web qui permet aux auteurs de contributions de suivre les progrès accomplis par leur gouvernement et de fournir des données sur la politique de l'eau et de l'assainissement, ainsi que sur la réforme institutionnelle.
